



LES LEVIERS DU CLIMAT SCOLAIRE

COÉDUCATION

■ LES PRINCIPES ET FACTEURS FAVORISANTS

- Construire des références communes
 - Expliciter le cadre éducatif et pédagogique pour lever les peurs et favoriser la confiance.
 - Travailler ensemble sur le parcours et le suivi des élèves.
- Développer un dialogue qui renforce le rôle éducatif de chacun.
- Construire un cadre protecteur, le porter collectivement, pour favoriser l'entrée des élèves dans les apprentissages.
- Favoriser les échanges entre parents, faire connaître les dispositifs de partage entre parents (associations, Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement (REAPP), Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)).

Des principes qui peuvent se décliner par diverses actions et pratiques dans l'établissement et la classe.

■ LA COÉDUCATION DANS LE CONTEXTE DE L'ÉCOLE ET DE L'ÉTABLISSEMENT

- Organiser au-delà des rencontres institutionnelles, des réunions sur le fonctionnement de l'école ou de l'établissement, sur le projet d'établissement et d'école, en particulier dans les changements de cycles.
- Utiliser tous les moyens de communication (courriels, téléphone, site web) pour informer les parents.
- Établir des canaux et des processus de communication qui permettent aux parents de se sentir à l'aise pour contacter les enseignants ou la direction.
- Favoriser la mise à disposition d'espaces – parents.
- Faciliter la participation des parents aux instances.
- Mettre en place des comités à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement

(CESCE) entre école, collège, lycée pour faciliter les liens.

- Associer les parents et leurs représentants à la rédaction des documents de communication, notamment au moment des élections de parents d'élèves.
- Proposer aux parents, un choix parmi un éventail de possibilités pour leur participation effective à la vie de l'école et de l'établissement.
- Créer un bulletin ou s'assurer que toutes les informations relatives au bien-être, à la santé des enfants, soient accessibles aux familles.

■ LA COÉDUCATION DE L'ÉLÈVE DANS LE CONTEXTE DE LA CLASSE

- Adapter la forme de communication aux parents en fonction des possibilités de chacun d'entre eux (nécessité de traduire, messagerie électronique, carnet de correspondance, adopter un vocabulaire simple, mais précis, compréhensible par le parent).
- Pour les réunions, prendre en compte les contraintes horaires et de lieux de chacun.
- Informer les parents sur les programmes et les modalités d'apprentissage et d'évaluation, les règles de vie de classe.
- Communiquer avec la famille lorsqu'un élève confronté à des difficultés a réussi à franchir un palier d'apprentissage.
- Définir en commun les moyens et les voies de progrès de l'élève auxquels chacun (parents-enseignants) dans son domaine peut contribuer.
- S'informer auprès de l'enseignant du comportement de son enfant en classe, de l'évolution de ses résultats, de ses points forts ou/et faibles et solliciter des conseils pour venir en aide à son enfant.
- Rechercher ensemble les solutions et les parcours les mieux adaptés à la situation scolaire de l'enfant.
- Faire part à l'enseignant des évolutions positives ou négatives que le parent perçoit dans la relation de l'enfant avec l'école et dans son comportement affectif, l'enseignant en fait de même pour le parent.
- Valoriser les actions des parents et des enseignants en faveur de la scolarité des enfants.
- Réaliser des entretiens tripartites (parents, enfant, enseignants) afin d'explicitier les objectifs d'apprentissage et de communiquer sur les progrès accomplis.